Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
0.3.1.c.1	Non-concordance avec la frappe à froid		**Mineure**

0.4. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE

0.4.1 ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE

La saisie de la défaillance 0.4.1.a.2. « État du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle » ne dispense pas le contrôleur d'inspecter les points de contrôle qu'il est possible de contrôler.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
0.4.1.a.2	État du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle	• Panne du véhicule pendant le contrôle (ex : panne moteur, …) • Impossibilité d'accès, notamment à des éléments du système d'identification, de freinage, de direction, de suspension. • Charge du véhicule incompatible avec les installations de contrôle • Configuration de présentation du véhicule ne permettant pas la réalisation du contrôle à l'aide d'un matériel • Levage impossible d'au moins un essieu • Véhicule hybride ou électrique présentant un risque électrique.	Majeure